



RÉGLEMENT

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT



Ouverture de l'AMI	Clôture de l'AMI
5 Octobre 2023	17 Novembre 2023

Informations et Contacts :

- **DREETS**

Olivier Renne : olivier.renne@dreets.gouv.fr

- **Région**

Emilie Aubry : emilie.aubry@laregion.fr

- **AD'OCC**

Dalya Al kattan Espana : dalya.alkattanespana@agence-adocc.com

Jean-Philippe Mounier : jean-philippe.mounier@agence-adocc.com

- **Aerospace Valley**

Laurent Perez : l.perez@aerospace-valley.com

- **Pôle Européen de la Céramique**

Joséphine Morincome: josephine.morincome@cerameurop.com

Contexte et enjeux

En 2007, une **Stratégie Régionale d'Innovation (SRI)** a été mis en place par chaque Région à la demande de la Commission Européenne. En Occitanie, elle constitue l'un des piliers de la politique régionale pour soutenir l'innovation sur l'ensemble du territoire mais également identifier et mettre en valeur le potentiel de la région sur le plan de la recherche, de l'enseignement supérieur, du développement économique et de l'innovation.

La SRI 2021- 2027 a retenu 8 Domaines de Spécialisation Intelligente (DSI) et trois DSI avec une mission transversale dont celui des **Matériaux intelligents et durables et procédés associés**. Dans le cadre de ce DSI transversal, une des thématiques retenues est celle de la **Fabrication Additive** pour laquelle les acteurs présents ont indiqué des attentes en matière de structuration de filière, de meilleure valorisation des acteurs impliqués et de travailler sur une démarche d'approfondissement des enjeux actuels, notamment autour de la dimension trans-sectorielle de cette technologie.

Cette démarche a donné lieu dans un premier temps à une journée thématique le 18/04/2023 sur le thème « Enjeux de la Fabrication Additive : thématique Multimatériaux et Multiprocédés ».

En complément, il a été convenu de l'opportunité de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) par la Région Occitanie, L'agence de développement économique d'Occitanie Ad'Occ, la DREETS, le Pôle de compétitivité Aerospace Valley et le Pôle Européen de la Céramique dont les objectifs sont les suivants :

- Contribuer à la structuration d'une filière d'avenir pour le territoire
- Sourcer les acteurs de cette thématique
- Valoriser les écosystèmes académiques et industriels liés à cette thématique
- Développer de la valeur et de l'activité économique en région en captant des projets structurants

Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour vocation d'identifier et de faire émerger des **projets innovants** pour contribuer au **développement d'une dynamique régionale. Il a pour but de donner accès au financement et/ou de mettre en relation les différents acteurs de la thématique Fabrication Additive.**

L'Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé en vue de **susciter, identifier et accompagner des projets**. Il vise notamment à :

- Inciter au **développement de collaborations** et, notamment, de favoriser le rapprochement de laboratoires de recherche et/ou centres techniques avec le monde économique, ainsi que le transfert de résultats théoriques vers les secteurs utilisateurs ;
- **Créer de l'activité et des emplois** et de **développer des compétences** en appuyant le développement d'une filière de production et de transformation territoriale performante ;

L'Appel à Manifestation d'Intérêt couvre :

- Les projets d'innovation, à savoir la réalisation des premiers développement intégrant le développement et/ou l'embauche de compétences nouvelles, technologiques et Sciences Humaines et Sociales, et incluant les premières phases de faisabilité
- Les projets d'investissements visant à de véritable changement de process de production ou de service pour l'entreprise et non à répondre à des logiques de simple acquisition de matériel ou de fonctionnement de l'entreprise

Les projets sélectionnés dans cet Appel à Manifestation d'Intérêt bénéficieront d'un accompagnement dans leur structuration et d'un fléchage vers les dispositifs de financement appropriés.

Thématiques

Le projet doit mettre en avant la transformation environnementale et sociale ainsi que la transformation digitale ou technologique de l'entreprise.

Les projets soumis dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent concerner :

- Etude de faisabilité
- Activités de recherche & développement
- Formulation de matière et poudre
- Modélisation et Simulation
- Test et Essais mécaniques
- Prototypage
- Démonstration
- Finition et contrôle

Ces projets devront répondre aux marchés suivants :

- Santé
- Mobilité intelligente et durable
- Ferroviaire
- Aéronautique / Spatiale
- Electronique
- Télécommunication
- Luxe
- Energie

Bien que tous les sujets abordant la Fabrication Additive soient étudiés, une attention particulière sera portée sur les projets abordant le multi matériaux et multi procédés.

En fonction de leur maturité et de leurs besoins, les projets rentrant dans le champ de cet Appel à Manifestation d'Intérêt seront orientés vers des structures d'accompagnements pour l'appui à la structuration et/ou vers la préparation d'une réponse à appel à projet auprès du ou des financements appropriés (Etat, Région, investisseurs privés...).

Modalités de candidature et contenu des dossiers

Les projets peuvent être portés par un acteur seul (projet individuel) ou par un consortium d'acteurs (projet collaboratif).

Le cas échéant, les projets sélectionnés seront en priorités orientés vers des dispositifs de financements France 2030 régionalisé (Projet innovation ou I-Demo), les projets devront présenter les caractéristiques suivantes :

- Pour les projets mono partenaires,
 - Les candidats doivent être domiciliés (établissement concerné) en Région Occitanie.
 - Les PME hors région s'ils ont une volonté avérée de créer un établissement en Région Occitanie.
 - L'assiette des dépenses éligibles est de 40k€ minimum.
- Pour les projets collaboratifs,
 - Au minimum un des partenaires devra être domicilié en région Occitanie (établissement concerné). La priorité sera donnée au projet porté par des PME en Occitanie
 - L'assiette des dépenses éligibles est d'au moins 500 k€ pour les projets ne comportant que des partenaires en Occitanie ou d'au moins 1 M€ pour les projets sur plusieurs régions

- Un consortium sera constitué au minimum de 2 entreprises dont une PME ou ETI et d'au moins 1 partenaire de la recherche académique, avec un maximum de 5 partenaires, avec seule une entreprise désignée comme chef de file du consortium. Les partenaires d'un même projet pourront :
 - Soit tous appartenir au même territoire régional, les projets seront dans le présent appel à projet qualifiés de « projets collaboratifs intrarégionaux »
 - Soit être issus de territoires régionaux différents dans le cas où au moins un des partenaires est implanté dans une région différente de la région où le projet est déposé, les projets seront dans le présent appel à projet qualifiés de « projets collaboratifs interrégionaux »

Les entités dotées du statut juridique suivant peuvent déposer un dossier à l'AMI :

- Entreprise de toute taille (TPE, moyennes et petites entreprises, grand groupe, société d'économie mixte, syndicat, ...),
- Organisme public de recherche, d'enseignement supérieur, de formation,
- Autres structures (Association, centres technique, GIE, interprofessions, ...)

La durée des projets d'innovation dépend du nombre des partenaires :

- Individuel : entre 24 à 48 mois
- Collaboratif : 36 mois maximum

Calendrier

Ouverture de l'AMI	5 octobre 2023
Clôture de l'AMI	17 novembre 2023
Auditions des candidats présélectionnés	Lundi 20 novembre 2023 Jeudi 23 novembre 2023 Vendredi 24 novembre 2023
Sélections de candidats	Fin novembre 2023

Les dossiers de candidature devront être soumis au format du dossier type décrit en annexe.

Les dossiers sont à transmettre en version dématérialisée à l'adresse mail suivante :

ami.fabricationadditive@agence-adocc.com

Processus d'orientation

- **Pré-analyse** des dossiers par les coordinateurs de l'AMI qui vérifient leur éligibilité / complétude.
- **Examen des projets** candidats par un comité d'orientation soumis à la confidentialité, et composé de : l'Agence AD'OCC, la DREETS, le Pôle de compétitivité Aerospace Valley, la Région Occitanie et le Pôle de compétitivité du Pôle Européen de la Céramique.
Les propositions seront évaluées dans le respect des exigences de confidentialité.

Les dossiers de candidature seront analysés sur la base des retombées en Occitanie, de la maturité du projet et des critères du cahier des charges :

- La **pertinence** (caractère innovant, importance des résultats attendus en termes de valorisation, impacts sur le domaine des matériaux intelligents, durables et procédés associés,
- La **qualité du projet** (niveau de maturité et compétences associées, méthode, expertise, étude du marché, rentabilité économique...),
- **Retour individualisé aux porteurs** et le cas échéant, orientation vers un accompagnement dans leur structuration et/ou vers des financements appropriés.
 - **Projets non retenus** : Un retour individuel sera fait au candidat sur les points forts / points faibles.
 - **Projets à consolider** : Proposition d'une offre d'accompagnement par les membres du comité des partenaires avec recherche de partenaires, de compétences, structuration de projet.
 - **Projets matures** pour la recherche de financements : Proposition d'une offre d'accompagnement à la recherche de financements.

Restitution finale

En phase finale, une restitution des résultats de l'AMI sera effectuée devant un comité mixte des financeurs et des partenaires : la Région Occitanie, L'agence de développement économique d'Occitanie Ad'Occ, la DREETS, le Pôle de compétitivité Aerospace Valley et le Pôle Européen de la Céramique.



Documents annexes :

Annexe 1 : Formulaire de candidature

Annexe 2 : Budget prévisionnel